

# VALIDATION D'INSCRIPTION EXPOSANT

Société : **Ce document valide officiellement votre inscription à Automotive Connection 2019**

(Toute inscription en ligne, non accompagnée de ce document signé, ne sera pas validée par le comité d'organisation)

**Merci de nous le retourner :**

- Par courrier à FIRST CONNECTION / Automotive Connection 2019 - 8 rue la fontaine - 92120 Montrouge (France)
- Par fax au + 33(0)1 49 12 48 74

## LES FORMULES D'EXPOSITION

 **FORMULE "START-UP, JEI & UNIVERSITAIRE" - SUPPORT COMPTOIR** 1 250 € HT

La **Formule « START-UP, JEI & UNIVERSITAIRE »** comprend les prestations suivantes (réservée aux universités & jeunes structures de moins de 5 ans et moins de 10 personnes) :

- > La présentation de votre structure dans le catalogue de l'événement.
- > Le catalogue comprenant l'ensemble des présentations des participants à l'événement.
- > L'accès aux déjeuners des deux jours et au cocktail dînatoire du 9 octobre.
- > La mise à disposition d'un accès WIFI sur les deux jours et d'un branchement électrique.

 **FORMULE "DECOUVERTE" - ESPACE POSTER, SANS STAND** 2 100 € HT

La **Formule « DECOUVERTE »** comprend les prestations suivantes :

- > La mise à disposition d'un **espace poster**, sans cloisons, avec un mange-debout et 2 tabourets hauts.
- > La possibilité de poser un kakemono d'une largeur maximale d'un mètre (100 cm), installé derrière votre mange-debout.
- > La présentation de votre structure dans le catalogue de l'événement.
- > Le catalogue comprenant l'ensemble des présentations des participants à l'événement.
- > L'accès aux déjeuners des deux jours et au cocktail dînatoire du 9 octobre.
- > La mise à disposition d'un accès WIFI sur les deux jours et d'un branchement électrique.

 **FORMULE "INTERMEDIAIRE" - STAND DE 6 M<sup>2</sup>** 2 850 € HT

La **Formule « INTERMEDIAIRE »** comprend les prestations suivantes :

- > La mise à disposition d'un **stand de 6 m<sup>2</sup>** comprenant une table et 4 chaises.
- > La présentation de votre structure dans le catalogue de l'événement.
- > Le catalogue comprenant l'ensemble des présentations des participants à l'événement.
- > L'accès aux déjeuners des deux jours et au cocktail dînatoire du 9 octobre.
- > La mise à disposition d'un accès WIFI sur les deux jours et d'un branchement électrique.
- > La gratuité pour la présence d'une seconde personne sur le stand.

**LES OPTIONS DE SPONSORING**

OPTIONS DE SPONSORING & DESCRIPTIF	PRIX UNITAIRE HT
<b>Déjeuner(s)</b> : ils réuniront l'ensemble des participants les 9 et 10 octobre 2019, entre 13h00 et 14h30 sur le lieu de l'événement. Votre logo sera présent sur tous les supports disponibles dans la salle de déjeuner et nous indiquerons que le repas est offert par votre entreprise.	3 500 € HT/ déjeuner 6 000 € HT pour 2 déjeuners
<b>Cocktail dinatoire</b> : il réunira l'ensemble des participants après les rendez-vous, le 9 octobre au soir, et conclura la première journée de rencontres. Votre logo apparaîtra sur l'ensemble des supports mis en place autour du cocktail.	4 000 € HT
<b>Pause-Café</b> : visibilité de votre société sur la Pause-Café principale située au cœur du salon, un lieu de passage incontournable pour tous les participants et visiteurs sous la forme de 2 totems à l'image de votre société. La conception du visuel à votre charge, nous nous chargeons de l'impression et de la livraison sur site (pas de conception graphique de notre part). Le visuel à transmettre au moins 3 semaines avant l'événement.	1 500 € HT
<b>Insert publicitaire (format A4 ou A5)</b> : il sera inséré dans la pochette d'accueil officielle de l'événement, remise aux participants lors de leur arrivée. La conception et impression du document sera réalisée par vos soins. <u>Un document (une page recto-verso)</u> à transmettre par voie postale à l'organisation au plus tard 3 semaines avant l'événement.	1 000 € HT
<b>Cordons de Badges</b> : les cordons des badges seront à l'effigie de votre société. Les badges sont remis à l'ensemble des participants à leur arrivée. Logo à transmettre au moins 2 mois avant l'événement pour impression par l'organisateur. <b>(Cette formule n'est valable que pour une seule entreprise).</b>	2 500 € HT
<b>Catalogue de l'événement (clés USB)</b> : votre logo sur les clés USB contenant le catalogue des participants, ainsi qu'une présentation A4 de votre société dans le fichier catalogue dans la partie sponsor. Ce catalogue sera remis à tous les participants présents sur l'événement <b>(Cette formule n'est valable que pour une seule entreprise).</b>	1 500 € HT
<b>Bannière site internet</b> : insertion de votre bannière sur l'accueil site <a href="http://www.automotive-connection.eu">www.automotive-connection.eu</a> dès validation du sponsoring et jusqu'à la fin de l'événement. Les inscriptions et demandes d'information se faisant uniquement sur le site internet, ce dernier bénéficie de nombreuses vues quotidiennes. Insertion prévue jusqu'à la date du salon.	650 € HT

**RECAPITULATIF DE VOTRE COMMANDE****SELECTION DE VOTRE FORMULE D'EXPOSITION**

- Formule **START-UP, JEI & UNIVERSITAIRES**..... 1 250 € HT  
 Formule **DECOUVERTE** ..... 2 100 € HT  
 Formule **INTERMEDIAIRE** ..... 2 850 € HT

**OPTIONS DE SPONSORING**

- Sponsoring **1 déjeuner**..... 3 500 € HT  
 Sponsoring **2 déjeuners**..... 6 000 € HT  
 Sponsoring **Cocktail Dînatoire**..... 4 000 € HT  
 Sponsoring **Pause-Café** ..... 1 500 € HT  
 Sponsoring **Insert Publicitaire**..... 1 000 € HT  
 Sponsoring **Cordons de badges**..... 2 500 € HT  
 Sponsoring **Catalogue de l'événement (logo sur clé USB)**..... 1 500 € HT  
 Sponsoring **Bannière site internet**..... 650 € HT

**OPTIONS EN SUPPLEMENT**

- Personne supplémentaire..... 250 € HT/personne  
**Nombre de personnes :**  
 Animation d'une conférence (30 minutes)..... 350 € HT

**TOTAL**

TOTAL		
<b>TOTAL</b>	.....	<b>€ HT</b>
<b>Acompte de 60 %</b>	.....	<b>€ HT</b>

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement figurant dans les conditions de participation (cf p.4) et en accepter tous les termes. Je joins un chèque d'acompte à l'ordre de First Connection de 60% du montant (ou par virement), et m'engage à régler le solde avant le mercredi 18 septembre 2019 au plus tard.

**Fait le :**

**A :**

**Signature & cachet de l'entreprise :**

**Coordonnées de virement bancaires :**

Code Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
30066	10731	00020149101	16

Domiciliation bancaire	Code BIC	Code IBAN
CIC Montrouge	CMCIFRPP	FR76 3006 6107 3100 0201 4910 116

## CONDITIONS DE PARTICIPATION AUTOMOTIVE CONNECTION

### 1. Organisation

Les journées d'affaires Automotive Connection 2019 sont organisées par la société First Connection, S.A.R.L. au capital de 20 000 €, dont le siège social est situé 8, rue la Fontaine à 92120 Montrouge (France), ci-après dénommée l'organisateur.

### 2. Objet

Le présent règlement définit les conditions dans lesquelles l'organisateur met en place et fait fonctionner ces journées d'affaires. Il précise les obligations et les droits respectifs du participant et de l'organisateur. Le participant s'engage formellement à respecter le présent règlement.

### 3. Lieu et dates de l'événement

Les journées d'affaires Automotive Connection 2019 se dérouleront à la Ferme du Manet (Saint Quentin en Yvelines), les 9 et 10 octobre 2019. En cas d'impossibilité de disposer des locaux prévus pour cas de force majeure, l'organisateur pourra changer de lieu ou en différer la date. L'organisateur pourra annuler l'opération après en avoir avisé le participant, et dans ce cas, sa présente demande d'admission se trouvera résiliée de plein droit, et ce sans indemnité pour le participant en dehors du remboursement des frais d'inscription versés.

### 4. Admission, Inscription, Annulation, Règlement

Sont admises à participer toutes entreprises, organismes ou administrations ayant une compétence dans le domaine automobile. L'organisateur se réserve le droit de refuser une demande d'inscription pour quelque motif que ce soit et sans avoir à justifier sa décision. En cas de désistement du participant avant le mercredi 11 septembre 2019, le signataire demeure redevable de 30% du montant initial de sa participation correspondant aux frais engagés par l'organisateur. Le désistement ne peut être notifié à l'organisateur que par lettre recommandée avec avis de réception, le cachet de la poste faisant foi. Passée cette date, la demande d'admission à Automotive Connection 2019 devient définitive et irrévocable, et le participant demeure redevable de l'intégralité du montant initial de sa participation. Le règlement total de la participation doit être payé un mois avant l'événement au plus tard.

### 5. Prestations comprises dans le montant forfaitaire de participation

Le montant forfaitaire de participation est de 2 100 € HT ou 2 850 € HT suivant la formule choisie (formule sans stand ou avec stand de 6 m<sup>2</sup>), et 1 250 € HT pour la formule « start-up, JEI, universitaire » avec possibilité de sélectionner des options supplémentaires (indiquées en sur le formulaire d'inscription). Ce prix d'inscription aux journées d'affaires Automotive Connection 2019 comprend les prestations décrites dans les rubriques « formules et options » de la demande d'inscription.

### 6. Règles commerciales

Il est interdit aux participants de faire bénéficier à une autre société de tout ou partie des services offerts par les journées d'affaires Automotive Connection 2019, sans l'accord préalable de l'organisateur. Le participant s'interdit formellement de se livrer, à l'extérieur des lieux des journées d'affaires, à des activités similaires à celles exercées dans l'enceinte de celles-ci, et ce pendant toute leur durée.

### 7. Obligation de résultat

L'organisateur s'engage à mettre en œuvre avec diligence les moyens dont il dispose sans être tenu à une obligation de résultats.

### 8. Assurances

L'organisateur est responsable civilement en sa qualité d'organisateur des journées d'affaires Automotive Connection 2019. Cette responsabilité ne saurait en aucun cas s'étendre aux dommages causés par des tiers aux participants. La Ferme du Manet répond de sa responsabilité civile en qualité de propriétaire des immeubles et des installations, fixes ou provisoires servant aux journées d'affaires, ainsi que pour l'exploitation des activités et entreprises qu'il gère directement. Il en est de même pour toutes les entreprises extérieures. Le participant doit obligatoirement être couvert par une police d'assurance responsabilité civile individuelle et répondre de tous les dommages causés à autrui soit par lui-même, soit par son personnel ou ses installations. Le participant doit être couvert par une police d'assurance garantissant les matériels lui appartenant ou les biens confiés apportés lors de la convention.

### 9. Application du Règlement

L'organisateur a le droit de statuer sur tous les cas non prévus au présent règlement, et d'apporter à celui-ci toutes modifications ou adjonctions nécessaires qui deviennent immédiatement exécutoires. Les circulaires envoyées aux participants ultérieurement font partie intégrante du présent règlement. Toute infraction du présent règlement peut entraîner l'exclusion du participant contrevenant, et ce à la seule volonté de l'organisateur, sans mise en demeure et sans remboursement du montant de sa participation.

### 10. Compétences

En signant ce présent dossier, le participant déclare accepter sans réserve les clauses du présent règlement. En cas de contestation, et avant toute procédure, le participant s'engage à soumettre sa réclamation à l'organisateur. En cas de contestation, les tribunaux du siège de l'organisateur sont seuls compétents.